



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 36722

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées à propos de la définition du handicap dans le texte réformant la loi de 1975. Il désire savoir si elle entend élargir cette définition à des considérations extramédicales.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36722

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2436